



Aux Présidents des clubs Haut Marnais

Madame, Monsieur le (la) Président(e)

Nous vous présentons le travail réalisé par le Comité d'Ethique du district, dans le cadre de la lutte contre les incivilités.

La compétence du comité éthique est d'être le garant de cette charte et d'avoir la responsabilité dans les domaines suivants :

- Promouvoir des actes pédagogiques et préventifs en faveur de l'éthique sportive.
- Donner des avis et faire des recommandations sur les questions d'éthiques.
- Valoriser les actions citoyennes et sociales.
- Etre en priorité une force de médiation en intervenant auprès des intéressés déviant de la ligne de conduite de cette charte.
- Saisir en dernier lieu, lorsqu'elle constate un comportement contraire à la Charte Ethique du Football Haut-Marnais, l'organe disciplinaire compétent pour statuer sur le dossier ou sanctionner, le cas échéant, le comportement constaté.

Veillez trouver ci-joint :

- ✓ La Charte Ethique du Football Haut Marnais (format A2), à afficher **obligatoirement** au sein de vos structures (à la vue d'un maximum d'acteurs).
- ✓ La Charte Ethique du Football Haut Marnais (format A4 – en 2 exemplaires), à présenter lors de votre prochaine Assemblée Générale et dont un exemplaire signé par le Président devra être retourné au district, en début de saison.
- ✓ Un modèle type de charte éthique du Football Haut Marnais, diffusable à vos licenciés.

Sûr de votre engagement pour un Football respectueux des règles, nous vous prions d'agréer mes sincères salutations sportives.

Patrick LEIRITZ, président du District

Gilles SIMON, président du Comité Ethique